



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 519 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux a affirmé son intention de libérer les professionnels de la santé de l'énorme tâche bureaucratique;

**CONSIDÉRANT QUE** les inhalothérapeutes ont toujours l'obligation de faire la saisie des statistiques de façon quotidienne;

**CONSIDÉRANT QU'il y a plus que jamais une pénurie de main-d'œuvre dans le domaine et que la saisie des statistiques enlève du temps précieux auprès des patients;**


**CONSIDÉRANT QUE** l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec participe au Groupe national de travail sur les effectifs en inhalothérapie du ministère de la Santé et des Services sociaux et que celui-ci confirme que la saisie des statistiques est une perte de temps significative dans la pratique des inhalothérapeutes, que les unités sont inutiles et complètement dépassées en plus de souvent mettre un frein à l'évolution des pratiques;

**CONSIDÉRANT QUE** les inhalothérapeutes sont des professionnels essentiels dans le réseau de la santé et que ceux-ci méritent d'être traités à leur juste valeur;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de mettre un terme définitif à la saisie des statistiques en inhalothérapie.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Samuel Poulin, député de Beauce-Sud

  
Date de signature de l'extrait